

Été 2024



Lettre d'infos municipales

Les budgets 2024.....p 2
La vie locale.....p 3-5
La vie associative.....p 6



Les membres de la commission :

- Agathe BUSSIERE
- Mylène COMBEAUD
- Thierry ROLLE MILAGUET
- Philippe ROSE
- Christophe SOUCHAUD
- Elodie FRUCHON

Suivez les actualités de la commune sur

www.adriers.fr



Mairie Adriers

Mairie Adriers

41 Rue Principale 86430 ADRIERS

05 49 48 73 06

Budget primitif 2024 commune

Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Budget	Libellé	Budget
électricité - maintenance - carburants - alimentation cantine - fournitures scolaires - frais postaux - télécommunication - fêtes et cérémonies	302 923,00	Excédent de fonctionnement reporté	135 754,93
Charges de personnel et frais assimilés	268 940,00	Produits des services, domaine et ventes diverses : concessions - locations matériel - cantine et garderie	16 250,00
Autres charges de gestion courante : indemnités élus - créances - subventions associations et autres	145 396,93	Autres produits de gestion courante : revenus immeubles	70 600,00
Virement à la section d'investissement	93 722,00	Impôts et taxes : attribution compensation CCVG - FPIC - transactions notariales sur vente biens immobiliers	47 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00	Impositions directes : état des 3 taxes - IFER éoliennes et panneaux photovoltaïques	367 500,00
Charges financières : intérêts Emprunts	1 700,00	Dotations état et subventions perues travaux fonctionnement	179 577,00
Total :	816 681,93	Total :	816 681,93

Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Budget	Libellé	Budget
Déficit d'investissement reporté	171 747,65	Virement de la section de fonctionnement	93 722,00
Opérations patrimoniales (intégration frais d'études inventaire)	5 208,00	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00
Emprunts et dettes assimilés	15 897,00	Opérations patrimoniales (intégration frais d'études inventaire)	5 208,00
Subventions d'équipement versées : Programme d'intérêt général (PIG) - amélioration de l'habitat	7 000,00	Dotations, fonds divers et réserves : FCTVA - Excédent de fonctionnement et cautions	196 717,81
Immobilisations : Travaux voirie et bâtiments - aménagement jeux plan d'eau -achat matériel - colombarium	171 509,16	Subventions d'investissement : Travaux Bâtiments et voirie - création city stade	71 714,00
Total :	371 361,81	Total :	371 361,81

Budget primitif 2024 assainissement

Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Budget	Libellé	Budget
Charges à caractère général : eau - électricité - intervention sur réseaux - entretien stations...	33 050,24	Excédent de fonctionnement reporté	22 114,82
Atténuations de produits : reversement à l'Agence de l'eau redevance modernisation	3 000,00	Vente de produits finis, prestations de services : raccordements réseaux - redevance assainissement	32 300,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements	15 139,53		
Autres charges de gestion courante : créances admises en non valeur	1 501,00		
Charges financières : intérêts emprunts	1 124,05		
Charges exceptionnelles : remboursement administrés	300,00		
Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	300,00		
Total :	54 414,82	Total :	54 414,82

Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Budget	Libellé	Budget
Emprunts et dettes assimilés	4 412,74	Excédent d'investissement reporté	8 927,26
Immobilisations incorporelles : frais d'études pour travaux stations	1 260,00	Opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements	15 139,53
Immobilisations corporelles : travaux divers	18 394,05		
Total :	24 066,79	Total :	24 066,79

Réhabilitation de la salle polyvalente

Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2024, Monsieur le Maire a évoqué le lancement de l'appel d'offre des travaux pour la réhabilitation de la salle polyvalente en espérant une réponse favorable de l'Etat sur l'attribution des subventions. Malheureusement, le soutien financier de l'Etat n'étant pas suffisant pour le projet envisagé, nous nous voyons dans l'obligation de l'abandonner. Sans ces subventions le coût du projet endetterait la commune pour de nombreuses années. Afin de conserver une capacité financière pour investir sur d'autres projets, il est nécessaire de revoir à la baisse la réhabilitation de la salle polyvalente. Nous regrettons vivement cette décision et espérons pouvoir malgré tout, apporter des travaux d'amélioration.

Bon vacances CPA Lathus

La commune d'Adriers offre un bon vacances de 80 € valable pour un séjour d'une semaine pour un enfant de 6 à 16 ans pendant les camps d'été organisés en juillet et août 2024. Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie. La CCVG offre également un bon vacances de 50 € portant l'aide à 130 €.



Facturation assainissement

Les agents de la commune et les élus vont procéder à la relève annuelle des compteurs d'eau à partir d'août 2024 pour la facturation de l'assainissement. Pour rappel, votre compteur d'eau doit toujours rester accessible. En cas d'absence, ils déposeront dans votre boîte aux lettres un coupon à renvoyer, complété au plus vite au secrétariat de la mairie.

Dénomination et numérotation des voies

La loi "3DS" du 21 février 2022, impose à toutes les communes de dénommer les voies et numérotter les habitations dans le but de faciliter l'accès aux secours ainsi qu'aux services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS... Dans ce cadre, toutes les habitations qui ne portaient pas de numéro vont désormais en avoir un. Un courrier sera adressé aux quelques personnes concernées. Le changement d'adresse n'est pas obligatoire sur les documents d'identité, permis de conduire mais pourra se faire lors d'un renouvellement.

Recensement

Tu viens d'avoir 16 ans, pense à venir en mairie pour te faire recenser ! Munis-toi du livret de famille et de ta carte d'identité. Le recensement déclenchera ton inscription à la Journée Défense et Citoyenneté, dont l'attestation te permettra de t'inscrire aux examens et aux concours (Baccalauréat - permis de conduire...)

Environnement

- Désherbant : il a été observé l'utilisation de désherbant dans certains fossés et sur certains trottoirs de la commune, nous vous rappelons que son utilisation est interdite. La commune a également semé des graines de pieds de mur dans le bourg afin de fleurir et d'embellir les trottoirs, merci de bien vouloir les conserver.
- La Tuffière : le broyage des déchets sur le site est prévue dans les mois à venir. Lors de vos entretiens (taille, tonte...) merci de ne pas déposer vos déchets sur les trottoirs. Nos agents technique ne passeront pas les récupérer.
- Moustique tigre : la lutte contre les moustiques tigres c'est toute l'année, les œufs peuvent survivre et attendre tout l'hiver que les beaux jours reviennent. Il faut donc ranger les objets dans lesquels il pourrait déposer ses œufs. Videz les contenants après chaque pluie, couvrez vos récupérateurs d'eau de pluie, nettoyez vos équipements pour faciliter le bon écoulement des eaux, entretenez vos points d'eau, vos terrasses, vos équipements d'arrosage, ramassez vos fruits tombés, entretenez votre jardin...
- Cimetière : la procédure de reprise des concessions en état d'abandon ne peut se faire que si le maire peut constater l'absence d'entretien. Cet état doit être observé sur une période de 3 ans. Pour cette raison, vous risquez d'apercevoir des emplacements envahis par les mauvaises herbes.

Inscriptions scolaires

Cette année votre enfant fait sa première rentrée en maternelle, ou change d'école ? Son inscription peut se faire directement auprès du secrétariat de la Mairie pour une première inscription ou auprès de la Directrice en cas de changement d'école. Pour réaliser l'inscription, vous aurez besoin : du livret de famille, du carnet de santé et en cas de changement d'école, d'un certificat de radiation.

Installation d'un food-truck

A partir du 5 juin 2024, un nouveau food-truck sera présent Place de la Mairie le mercredi de 11 h 00 à 14 h 00, "Grizzly Café" vous proposera des sandwiches, burgers et poutines (spécialité canadienne).

Nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur la commune, passez vous présenter en Mairie.

Réponse au jeu "Où sont ces sites remarquables?"

A : Moulin des Vergnaudes



B : Point culminant de La Vienne



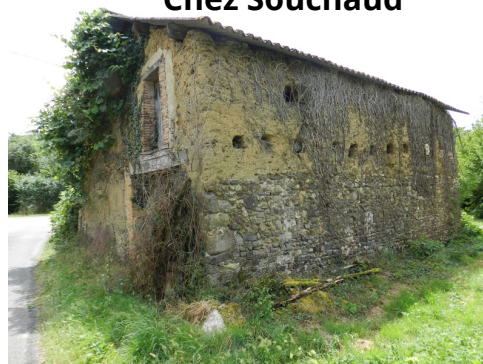
C : Statue St Radegonde (Eglise)



D : Cimetière protestant Royoux



E : Grange en terre Chez Souchaud



F : Chapelle Entrefins



G : douches école



H : Lavoir



I : Château Monterban



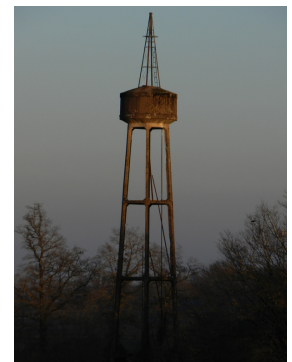
J : Trémil Messignac



K : Pigeonnier Saint Joseph



L : Château d'eau Pouillac



Les gagnants



Lysiane & Jacques DAZAS
Marie-Claire BUJEAU
Nicole & Jean-Paul DESBORDES

Ginette JOLLY
Christian PERRIN
Yann BERTHOMIER

Bravo!

Juin

Dimanche 16

-  **Concert** : Ecarquilleur d'Oreilles - 15 h 30
salle polyvalente

Samedi 22

-  **Repas** : CUMA d'Adriers fête ses 30 ans -
19 h 00 salle polyvalente - après-midi
jeux, buvette

Dimanche 30

-  **Vide grenier - marché d'été** : Association
des Parents d'Elèves - salle polyvalente
accueil 6 h 30 - repas midi "moules/frites"

Juillet

Vendredi 5

-  **Anniversaire** : "Chez Mathilde"
fête ses 3 ans à partir de 19 h -
restaurations et animations

Jeudi 11

-  **Jumelage Hombourg-Haut** :
Accueil d'une délégation dans le
cadre du jumelage à 16 h 30 Place
de la Mairie, la population d'Adriers
est invitée

Dimanche 14

-  **Fête Nationale** : Comité de Loisirs
et commune - Plan d'eau Chez
Tony - activités l'après-midi - le
soir "Paëlla" et feu d'artifice

Août

Dimanche 4

-  **P'tit cochon** : Espérance Club Adriers
- salle polyvalente

Octobre

Samedi 05

-  **Rallye historique du Poitou** : :
Passage sur la commune entre 15 h
et 18 h

Dimanche 13

-  **Fête de l'automne** : Comité de
Loisirs - Plan d'eau Chez Tony

Les food trucks

-  **Charlie Fish & Chips** : un mardi soir
sur deux - place de la Mairie
-  **Grizzly café** : le mercredi midi - place
de la Mairie
-  **Just'pizza** : le vendredi soir - place de
la Mairie